

Diplôme d'études collégiales (DEC)

Technologies de l'électronique industrielle (243.C0)

Démarche

La reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) en formation professionnelle et technique est une démarche qui permet de faire évaluer et reconnaître officiellement les compétences acquises grâce à des expériences de vie et de travail en fonction d'un programme d'études offert par l'établissement. À la fin du parcours, un bulletin d'études collégiales, un diplôme (DEC) ou une attestation d'études collégiales (AEC) sera délivré en respect des standards officiels du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) du Québec.

Il est à noter que la sanction du DEC (Diplôme d'études collégiales) exige la réussite des compétences liées à la formation générale (français, anglais langue seconde, philosophie, éducation physique, deux cours complémentaires) ainsi que la réussite de l'Épreuve uniforme de français.

Description du programme *Technologies de l'électronique industrielle (243.C0)*

Ce programme vise à former des techniciens aptes à exercer une profession dans le domaine de l'électrodynamique, de l'instrumentation et automatisation, de l'électromécanique, de la programmation d'automates et de l'intégration de systèmes.

Liste des compétences à évaluer

| Numéro | Nom de la compétence |
|--------|---|
| 042Y | Traiter l'information relative aux réalités du milieu du travail |
| 042Z | Effectuer des travaux d'atelier |
| 0434 | Installer des appareils dans un système de contrôle-commande |
| 0431 | Gérer et utiliser un poste de travail informatique en milieu industriel |
| 0432 | Produire des plans d'électronique industrielle |
| 0433 | Planifier des activités de travail |
| 0435 | Résoudre des problèmes mathématiques en électronique industrielle |
| 0436 | Vérifier des signaux et des alimentations de très basse tension |
| 0437 | Vérifier des équipements de puissance |
| 0438 | Analyser le fonctionnement d'un procédé |
| 0439 | Faire fonctionner des systèmes de contrôle-commande |
| 043B | Régler le fonctionnement des appareils de la chaîne de mesure |
| 043C | Régler le fonctionnement des éléments finals de contrôle |
| 043E | Participer à la mise en service d'un système de contrôle-commande |
| 043A | Programmer des unités de commande |
| 043D | Programmer un système de supervision |

Liste des compétences à évaluer

| Numéro | Nom de de la compétence |
|--------|---|
| 043F | Effectuer l'entretien préventif des équipements d'un système de contrôle-commande |
| 043G | Effectuer le dépannage d'un système de contrôle-commande |
| 043H | Participer à la conception d'un projet de contrôle-commande |

Pour information :

418 547-3672

rac@cegepjonquiere.ca